



Dossier d'inscription 2025 - 2026

✓ Pièces à fournir :

- le **formulaire de demande de licence** rempli et signé avec le **certificat médical** si besoin (obligatoire pour surclassement)
- l'**autorisation parentale** remplie et signée (pour enfant mineur)
- la **charte du joueur** signée
- le **montant de la cotisation** (espèces ou chèque à l'ordre du VBTG)
- *Pour une première demande :*
 - photocopie de la carte d'identité
 - 1 photo



Informations importantes :

- Les pièces sont à fournir dans un délai de 3 semaines après le premier entraînement.
- La demande de licence ne sera effectuée que lorsque le bureau sera en possession du dossier complet.
- Un joueur ne pourra être qualifié pour la compétition et assuré tant qu'il n'aura pas rempli ses obligations.

✓ Composition du bureau :

- Présidente : Mme CHAMROUK-THOMASO Caroline
- Trésorière : Mme COLIER Nadège
- Secrétaire : Mme DAYRE Clarys

Pour tout renseignement :

- | | | |
|---------------------------------|----------------|--|
| • Mme CHAMROUK-THOMASO Caroline | 06 67 22 19 04 | caro-1908@hotmail.fr |
| • Mme COLIER Nadège | 06 16 16 53 76 | nadege.colier@free.fr |



AUTORISATIONS PARENTALES (pour les mineurs)

✓ PRATIQUE DU VOLLEY :

✓ Je soussigné (nom et prénom) _____, responsable légal
autorise mon enfant _____

- à participer aux activités du club et déclare autoriser les organisateurs à prendre toutes les mesures d'urgence, prescrites par un médecin, y compris, éventuellement l'hospitalisation.
- à se déplacer dans un véhicule de parents accompagnateurs ou d'entraîneur afin de se rendre aux rencontres.

A _____ Date : _____ Signature :

DROIT A L'IMAGE :

☐ autorise le club

☐ n'autorise pas le club

- à photographier mon enfant lors d'un entraînement ou d'un match
- à diffuser la photo sur papier sur le site du club ou dans la presse locale ou nationale.

Signature :

AUTORISATION DE QUITTER SEUL LE GYMNASÉ :

☐ autorise le club

☐ n'autorise pas le club

- à laisser mon enfant partir seul(e) du gymnase après ses entraînements et ses matchs.

Signature :



Il arrive que l'entraîneur de votre enfant soit absent ou en retard. Il est également possible qu'il n'ait pas eu le temps de vous en avertir et que le club ne puisse pas s'organiser pour assurer l'accueil des enfants.

Pour éviter les soucis liés à cette absence, nous vous demandons de venir accompagner votre enfant jusqu'à la salle et de ne le laisser qu'après vous être assuré de la présence d'un entraîneur.

CHARTRE DU JOUEUR

Prendre une licence au VBTG, c'est adhérer à ses valeurs et aux principes définis ci-dessous.

1. Le respect des Personnes, Tenue et Attitude

- Pas d'agression, ni verbale, ni physique, ni via les réseaux sociaux, ni d'insulte vis-à-vis des joueurs, des entraîneurs, des dirigeants, des joueurs des équipes adverses, du corps arbitral et des supporters. Une tenue correcte est demandée et souhaitée.
- N'oubliez pas que vous représentez le VBTG, votre attitude doit être irréprochable.

2. Le respect du matériel et des locaux et son rangement

- Le matériel et les locaux sont mis à la disposition de tous les adhérents, ils doivent être respectés par tous.
- Un maillot te sera prêté en début de saison, tu devras en prendre soin et le rendre en fin de saison.
- Il est important de ranger le matériel après chaque utilisation : rangement des poteaux, des filets et des ballons.
- Après chaque match, il est nécessaire de « nettoyer » le gymnase et de ranger le matériel tous ensemble.

3. La politesse

- Ne pas oublier de dire bonjour, au revoir et merci aux joueurs, dirigeants et entraîneurs.

4. La ponctualité

- Les entraînements et les déplacements pour les matchs ou tournois doivent commencer à l'heure.
- Il est important de prévenir ton entraîneur pour tout retard et/ou absence. Sache que tu pratiques un sport collectif et que pour le bon fonctionnement du groupe il est important de respecter les horaires.

5. La propreté

- Elle est nécessaire pour tout le monde. Les vestiaires et le gymnase doivent être constamment gardés propres. On utilise les poubelles pour tout ce qu'on jette. C'est aussi valable à l'extérieur du club.

6. L'esprit d'équipe

- Tu pratiques un sport d'équipe, pour faire avancer ton équipe il t'est demandé de t'investir au maximum pour atteindre les objectifs fixés avec ton entraîneur.
Encourager et soutenir tes coéquipiers dans les bons et mauvais moments sont aussi importants que tes prouesses individuelles.
- Avoir à l'esprit que gagner ne signifie pas toujours « victoire » et inversement. Il est toujours plus agréable de jouer avec un joueur humble et sympa plutôt qu'un joueur agressif et excité qui crie sur tout le monde.

• Nom : _____ Prénom : _____ Signature : _____

Tarifs

Années	Sections	Renouvellement	Nouvelle licence Adhésion + licence + maillot	+ Pack : (2 maillots + short + survêtement)
	Loisirs	130 euros	165 euros	210 euros
	N3	200 euros		270 euros
	Région	180 euros	215 euros	260 euros
	Départemental	160 euros	195 euros	240 euros
2008-2009-2010	Cadet (M18)	170 euros	205 euros	250 euros
2011-2012	Minime (M15)	160 euros	195 euros	240 euros
2013-2014	Benjamin (M13)	150 euros	185 euros	230 euros
2015-2016	Poussin (M11)	140 euros	175 euros	220 euros
2017-2018	Pupille (M9)	140 euros	175 euros	220 euros
2019	Babys compétition	130 euros	165 euros	210 euros
2019-2022	Babys	120 euros		
De 18 à 36 mois	Découverte baby	100 euros		

- ✓ La cotisation comprend :
 - ✓ l'adhésion au club VBTG (20€)
 - ✓ la licence FFVB incluant l'assurance
- ✓ A partir de la 2ème licence dans la même famille, le club accorde une réduction de 10 € par licence supplémentaire.
- ✓ Nous vous rappelons que vous pouvez payer en plusieurs fois.
- ✓ Si vous payez par chèque, merci d'indiquer au dos le nom du joueur.
- ✓ Si vous faites plusieurs chèques, merci d'indiquer au dos les dates de prélèvement que vous souhaitez.

TYPES DE LICENCES ET EXTENSIONS		NOM DU GSA	
Licence COMPETITION EXTENSION ☐ VOLLEY-BALL ☐ OUTDOOR ☐ P.V. SOURD ☐ P.V. ASSIS ☐ COMPET'LIB		VBTG	
Licence ENCADREMENT EXTENSION ☐ ARBITRE ☐ EDUCATEUR SPORTIF ☐ SOIGNANT EXTENSION ☐ DIRIGEANT ☐ PASS BENEVOLE			
Licence HORS COMPETITION ☐ EXTENSION Loisirs Licence TEMPORAIRE ☐ Validité 1 Mois ☐ Validité 3 Mois			
TYPES DE DEMANDE		NUMERO DU GSA	
☐ CREATION ☐ RENOUELEMENT ☐ MUTATION NATIONALE ☐ MUTATION REGIONALE ☐ MUTATION EXCEPTIONNELLE		0848651	
www.ffvolley.org    @ffvolley		N° DE LICENCE (si déjà licencié) : SEXE : ☐ F ☐ M TAILLE : NOM D'USAGE : PRENOM : NOM DE NAISSANCE : DATE DE NAISSANCE : LIEU DE NAISSANCE : NATIONALITE : ☐ Française ☐ Etrangère PAYS Code ISO: / / / ADRESSE : CP : VILLE : TEL : PORTABLE : EMAIL* :	
SUIVI MEDICAL [OBLIGATOIRE - cocher l'une ou l'autre des cases]			
Pour toute licence hors Encadrement Extension Dirigeant et Pass Bénévole, je soussigné atteste sur l'honneur, soit : Sportifs majeurs : ☐ avoir répondu NON, à tout le QS – FFvolley Majeurs (http://extranet.ffvb.org/data/Files/documents/medical/FFvolley_qs_sport_2025-26.pdf). ☐ avoir répondu OUI, à l'une des questions du QS – FFvolley Majeurs, et ainsi produire un certificat médical d'absence de contre indication (CMNCI) à la pratique du sport, le cas échéant en compétition, datant de moins de 6 mois. Celui-ci doit être joint à la demande de licence. Sportifs mineurs : ☐ avoir répondu, conjointement avec le mineur, NON à tout le QS - Sport Mineurs (http://extranet.ffvb.org/data/Files/documents/medical/FFvolley_qs_sport_sportifs_mineurs_2025-26.pdf). ☐ avoir répondu OUI, à l'une des questions du QS – FFvolley Mineurs, et ainsi produire un certificat médical d'absence de contre indication (CMNCI) à la pratique du sport, le cas échéant en compétition, datant de moins de 6 mois. Celui-ci doit être joint à la demande de licence.			
CONTROLE D'HONORABILITE [OBLIGATOIRE]			
J'exerce les fonctions d'éducateur sportif, de juge, d'arbitre, d'exploitant d'Etablissement d'Activités Physiques et Sportives ou suis susceptible d'intervenir auprès de mineurs au sens des articles L.212-1 et L.322-1 du code du sport. A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFvolley aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L.212-9 du code du sport soit effectué. Pour plus d'informations : http://extranet.ffvb.org/data/Files/documents/licences/FFvolley_Fiche_Pratique_Control_Honorabilite.pdf ☐ J'ai compris, j'accepte ce contrôle et m'engage à ce que les informations transmises dans le cadre du présent formulaire soient exactes.			
AUTORISATION PARENTALE - PRELEVEMENT LORS D'UN CONTROLE ANTIDOPAGE [OBLIGATOIRE]			
En application des articles R.322-52 et R.232-67-18 du code du sport, je soussigné, (cocher l'une ou l'autre des deux cases), soit : ☐ Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères), lors d'un contrôle antidopage sur le licencié mineur ou le majeur protégé, et/ou consent à ce que les échantillons prélevés lors de contrôles antidopage puissent faire l'objet d'analyses génétiques et à ce que les résultats soient enregistrés dans un traitement de données à caractère personnel conformément aux modalités prévues à l'annexe II-2 (Art. R.232-67-18) ☐ Reconnais être informé que l'absence d'autorisation parentale ou l'absence de consentement aux analyses génétiques susmentionnées est constitutive d'un refus de se soumettre à ce contrôle et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires à son égard			
INFORMATIONS - ASSURANCES [OBLIGATOIRE]			
Je soussigné, atteste avoir été informé des risques liés à la pratique du Volley-Ball et des disciplines associées, de mon intérêt et de la possibilité de souscrire à l'une des garanties d'assurance individuelle Accident Corporel proposée avec ma licence (base, option A ou B), (cocher l'une ou l'autre des cases), soit : ☐ Reconnais avoir lu et pris connaissance des informations ci-jointes au présent document et décide de souscrire au contrat collectif « Accident Corporel » et choisis l'Option de base valorisée à 0,66€ TTC. ☐ Décide de souscrire une option complémentaire et acquitte la somme de : ++Option A (5,33€ TTC) ou ++Option B (9,88€ TTC). ☐ Décide de ne pas souscrire au contrat collectif « Accident Corporel » (base, A ou B). Je n'acquitte pas le montant de la prime d'assurance correspondante. Je ne bénéficierai d'aucune indemnité au titre du contrat « Accident Corporel » proposé par la FFvolley. J'atteste néanmoins avoir été informé de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer. ☐ J'atteste ne pas avoir été licencié COMPETITION en « VB, OUTDOOR, PV » ou ENCADREMENT dans un autre GSA lors de la saison précédente. ☐ Je ne souhaite pas recevoir d'informations commerciales de la part de la FFvolley relatives à ses activités. ☐ J'accepte de recevoir des communications et offres de la part de la FFvolley à propos de ses partenaires.			
La Fédération Française de Volley (FFVolley - responsable du traitement) traite vos données personnelles dans le cadre de la gestion de votre licence sur la base de l'exécution de la mission de service public déléguée à la FFvolley. Vos données peuvent être communiquées aux personnes en charge au sein de la FFvolley, ses prestataires techniques, son assureur, ainsi que le cas échéant aux organisateurs de compétitions officielles, aux instances internationales du volley. En application des articles 39 et suivant de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de mise à jour de vos données personnelles. Si vous souhaitez exercer ce droit et/ou obtenir la communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au Délégué à la Protection des Données (DPD) de la FFvolley par mail (protectiondesdonnees@ffvb.org) ou par courrier au 2-4 Rue des Sarrazins 94000 CRETEIL.			
NOM, DATE ET SIGNATURE [OBLIGATOIRES]			
Licencié Majeur ou Représentant Légal pour le licencié Mineur.			